

La CIG s'est réunie à Londres le 17 octobre 2019, avec une présidence assurée par le chef de la délégation française, et a traité des points suivants :

Brexit

Malgré l'annonce de la conclusion d'un accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, les délégations française et britannique continuent d'envisager une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne sans accord au 31 octobre 2019. Dans un tel cas de figure, la CIG perdrait son statut d'autorité binationale de sécurité actuellement exercé en application des textes européens. Son rôle consisterait, en complément de ses compétences dévolues au titre du Traité de Cantorbéry et du contrat de concession, à assurer la coordination entre deux Autorités Nationales de Sécurité distinctes, respectivement compétentes dans les parties française (EPSF) et britannique (ORR) du tunnel.

La conservation d'un cadre unifié pour l'exploitation du tunnel demeure toutefois un objectif commun aux deux délégations représentées en CIG.

ElecLink

Un courrier a été envoyé à Eurotunnel le 11 octobre 2019 indiquant de manière très précise la structuration attendue du dossier de sécurité qui doit être remis à la CIG pour examen.

L'instruction de ce dossier de sécurité important requiert une expertise qui va au-delà de celle du Comité de Sécurité qui recourra donc à des expertises externes en complément.

Un calendrier prévoyant la conclusion de l'évaluation du dossier de sécurité doit être discuté avec les dirigeants d'Eurotunnel .

Transport de batteries au lithium

Un volume important de batteries au lithium transite dans le Tunnel sous la Manche, qu'il s'agisse de batteries transportées dans les navettes fret ou au sein des navettes passagers, en tant que composants de véhicules hybrides ou électriques. Le volume de batteries au lithium transportées est appelé à s'accroître.

La CIG a évoqué l'obligation pour Eurotunnel d'évaluer les risques liés au transport de ces marchandises ainsi que la nécessité de mettre en place des mesures d'atténuation provisoires.

Le travail se poursuit entre le Comité de Sécurité et Eurotunnel afin de définir des solutions adaptées permettant le transport de ces batteries à un niveau de sécurité le plus élevé possible.

Transposition du 4ème paquet ferroviaire

Les travaux sont en cours entre les autorités françaises et britanniques afin d'effectuer la transposition du 4^{ème} paquet ferroviaire avant la date butoir fixée au 16 juin 2020.

Un groupe de travail a été établi dans l'objectif de préparer un règlement binational dans le délai. La CIG souligne le fait que les règles françaises et britanniques devront être similaires d'un point de vue technique et rester homogènes pour la totalité du Tunnel. En complément, le Comité de Sécurité sera chargé de s'assurer que les règles de sécurité sont mises en œuvre de manière cohérente dans le tunnel.

Eurostar

Eurostar annoncera lors de son 25^{ème} anniversaire, qui sera célébré le 15 novembre prochaine, le lancement à venir des trajets directs entre les Pays-Bas (Amsterdam/Rotterdam) et Londres. Les accords nécessaires entre les États concernés sont en cours de finalisation.

En outre, Eurostar et Thalys ont annoncé leur intention de fusionner pour créer la société GreenSpeed, ce projet est actuellement examiné par la Commission Européenne.